



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022
Convocation du : 13 mai 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Thomas BLACTOT

DE22.059

FINANCES**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**
OFFICE DE TOURISME DE L'ARMENTIEROIS ET DES WEPPE
EXERCICE 2022*Autorisation - Approbation*

C380

Une demande de subvention de fonctionnement a été présentée par l'Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes pour l'année 2022.

Conformément à la délibération DE22.047 du 24 mars 2022 et à la convention dans laquelle la ville délègue à l'Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes l'accueil du public pour les deux espaces d'exposition temporaire et permanent, cette subvention est proposée afin de couvrir à hauteur de 50 % le coût indexé d'un poste de chargé d'accueil.

C'est pourquoi, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le versement suivant :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Proposé 2022
6574/95	- Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes	12 000 €

Le versement se fera par mensualités sur la période de juin à décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le versement ci-dessus proposé.

Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Dominique BAILLEUL, Hans LANDLER.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille